Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 95 (1950)
Heft: 12

Artikel: La question des blindés [fin]
Autor: Ailleret / Künzi / Nicolas
Kapitel: Un suisse précurseur des blindés
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342501

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un Suisse précurseur des blindés

Comme il se doit, nous recherchons auprès d'autrui l'expérience de la guerre qui nous fait défaut pour parfaire notre défense nationale. De ce fait, d'aucuns finissent peut-être par croire que la vérité militaire ne peut nous provenir que de l'extérieur et que le rôle des organisateurs de notre armée se borne à procéder au tri des doctrines et des moyens de l'étranger pour déterminer ceux qui conviennent à nos particularités et qui restent à la mesure de nos capacités.

Un tel complexe d'infériorité ne se justifie d'aucune façon. Ce serait méconnaître l'originalité de maints de nos penseurs militaires, qui ont joué et qui jouent encore un rôle important dans les progrès de la science guerrière. Rares, il est vrai, sont ceux qui, tel Jomini, acquièrent une notoriété individuelle durable. La plupart voient leur renommée s'estomper, avec les ans, dans l'anonymat de la collectivité. On ne saurait toutefois se servir du prétexte de leur effacement pour dénier l'influence souvent considérable qu'ils ont exercé en précurseurs sur les idées de leurs contemporains et sur l'évolution des armées.

Je n'en prendrai pour témoin que le système entier — si particulier — de nos milices. Son efficacité attire actuellement l'attention des grands chefs étrangers, preuve en est la cadence impressionnante à laquelle se succèdent les visiteurs de marque qui viennent l'étudier. Nul doute que leur intérêt inspirera maints principes de l'organisation militaire de leurs pays. Pourtant, nous-mêmes actuellement, nous éprouverions bien de la peine à discriminer la part qui revient à chacun des protagonistes qui contribuèrent à l'édifier. Sans nous en rendre compte, nous appliquons aujourd'hui des doctrines et des moyens qui nous paraissent appartenir au domaine public de

l'évidence et du bon sens et qui constituaient leurs théories révolutionnaires de naguère.

Parmi ces personnalités, il est bon, au moment où nous discutons de la nécessité d'amplifier encore l'arme blindée dans notre armée, que nous évoquions la mémoire d'une des plus originales, dont les thèses audacieuses firent sensation vers la fin du siècle dernier. Je veux parler du capitaine d'infanterie MEYER, ancien collaborateur aussi de notre *Revue militaire*, mort en 1927, alors qu'il était devenu colonel du génie et directeur de la section militaire du Polytechnicum.

De nos jours encore, il n'est point sans profit de méditer sa fameuse brochure sur « l'emploi des cuirassements mobiles », comme il l'avait intitulée, que la piété d'un fils a fait aboutir dans mes mains.

Ainsi que le titre l'indique, il y préconisait avec l'enthousiasme de l'apôtre l'acquisition et l'emploi de canons mobiles enfermés dans des tourelles blindées — déjà ! S'il en vantait essentiellement les avantages que la défense en retirerait par la constitution de « fronts cuirassés », il ne se faisait point faute de souligner aussi les bénéfices qui écherraient à l'offensive. Il proposait en conséquence la création, dans la place centrale de Lucerne, d'une masse mobile de réserve générale, composée de six « parcs cuirassés », selon la dénomination qu'il leur donnait. Chacun d'eux comprenait une cp. de six obusiers de 12 cm. et trois cp. équipées chacune de douze canons de 5,3 à tir rapide. Cette conception ne rappelle-t-elle pas singulièrement la composition même des bataillons mécanisés modernes avec leurs escadrons de chars lourds et légers ?

MEYER représente donc bien un des promoteurs majeurs de nos blindés actuels. Il eut malheureusement la malchance de précéder d'une génération les possibilités de la technique. Les types de canons et de tourelles blindées qu'il envisageait existaient bel et bien. Mais il s'illusionnait sur la mobilité de tels assemblages.

L'audace de ses idées se voyait en vérité trahie par l'insuf-

fisance des moyens de locomotion existants. Le moteur à explosion venait à peine de naître. L'automobile à essence en était aux timides essais de ses premiers kilomètres. MEYER, pour appliquer ses concepts, ne possédait que la seule ressource de prévoir le transport de ces engins par chemin de fer pour les longues distances, puis une traction hippomobile — ces tourelles étant montées sur roues — pour les acheminer à pied d'œuvre. Là, ils perdaient toute mobilité ; pour s'installer, ils devaient même s'enterrer partiellement. Leur liberté de manœuvre se limitait en conséquence au domaine de la stratégie ; sur le plan tactique, toute évolution leur était interdite.

La solution restait donc incomplète. Ce vice de lourdeur devait empêcher en définitive la réalisation de ces beaux projets. Le canon cuirassé mobile tel que se l'imaginait son inventeur ne vit jamais le jour.

Mais l'idée avait germé. Lentement, elle devait continuer à croître. Vingt-cinq ans plus tard, MEYER, qui vivait encore, recevait la satisfaction de la voir enfin fructifier, grâce au moteur et à la chenille, sous la forme des chars de combat qui surgirent dans la bataille de Cambrai de 1917. A vrai dire, il faudra attendre encore une fois vingt ans environ pour que les calibres de leurs pièces et l'organisation de leurs troupes correspondent grosso modo aux types d'armes et de « parcs » qu'il avait envisagés si tôt prophétiquement.

Il serait cependant fou de croire que l'action de MEYER se borna à ce rôle de visionnaire et que toute sa tentative se solda sur le moment par un échec complet. Il avait inclus dans sa thèse — pour l'étayer — une théorie extrêmement ingénieuse et malheureusement moins célèbre sur la manière de conduire le combat défensif. Avec la même prescience de l'avenir, il y prévoyait en somme toute l'évolution des procédés de la défense, ceux-là même qui s'emploient sous des formes à peine modifiées de nos jours encore. Mieux étudiée, mieux comprise et généralisée, elle eût épargné bien des hécatombes de la première guerre mondiale. On sut pourtant chez nous

reconnaître en partie la justesse des vues de MEYER pour l'organisation à cette époque de nos grandes fortifications, en particulier celles de Saint-Maurice. En renonçant à l'impossible mobilité qu'il réclamait, on incorpora à nos forteresses les genres de canons et de tourelles blindées qu'il avait choisis et on les disposa selon les principes de combat qu'il avait fixés. Si le tout depuis lors s'est démodé et fut remplacé par des moyens plus modernes, il n'en reste pas moins certain qu'il représenta sur le moment un renforcement considérable de l'efficacité de nos forts.

Mais cette image émasculée de sa conception devait constituer pour MEYER une bien maigre fiche de consolation. Savait-il déjà que l'avenir lui donnerait entièrement raison ? Que son exemple encourage donc nos chercheurs d'aujourd'hui à ne point se laisser rebuter par les difficultés du moment et par la méconnaissance de nombre de leurs contemporains. Qu'il leur donne la conviction que la puissance de la pensée créatrice peut suppléer souvent à l'inexpérience de la guerre Les idées justes finissent toujours par faire leur chemin. Point n'est besoin que nous allions toujours les quémander à autrui. Qu'on bannisse ici tout sentiment d'infériorité. Mainte thèse actuellement peut devenir la vérité de demain. Comme MEYER, étudions, méditons, créons. C'est le plus sûr moyen de vivifier sans cesse notre défense nationale.

Colonel NICOLAS.